

	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE</b>	<i>Délibération</i>
	<b>Séance publique du 27 janvier 2017</b>	<b>N° 2017-12</b>

Convocation du 20 janvier 2017

Aujourd'hui vendredi 27 janvier 2017 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

**ETAIENT PRESENTS :**

Mme Emmanuelle AJON, M. Dominique ALCALA, M. Alain ANZIANI, M. Erick AOUIZERATE, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Patrick BOBET, M. Jean-Jacques BONNIN, Mme Christine BOST, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Virginie CALMELS, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, M. Max COLES, Mme Brigitte COLLET, M. Jacques COLOMBIER, Mme Emmanuelle CUNY, M. Alain DAVID, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, M. Gérard DUBOS, M. Christophe DUPRAT, M. Vincent FELTESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Marik FETOUH, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Michel HERITIE, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, Mme Anne-Lise JACQUET, Mme Martine JARDINE, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, M. Alain JUPPE, M. Michel LABARDIN, Mme Anne-Marie LEMAIRE, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, Mme Emilie MACERON-CAZENAVE, M. Jacques MANGON, M. Eric MARTIN, Mme Claude MELLIER, M. Thierry MILLET, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Fabien ROBERT, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Kévin SUBRENAT, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, Mme Agnès VERSEPUY, Mme Marie-Hélène VILLANOVE, Mme Anne WALRYCK, Mme Josiane ZAMBON.

**EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:**

M. Alain SILVESTRE à Mme Marie-Hélène VILLANOVE  
M. Bernard LE ROUX à M. Gérard DUBOS  
M. Serge TOURNERIE à Mme Christine BOST  
M. Thierry TRIJOLET à M. Alain ANZIANI  
M. Patrick PUJOL à M. Michel POIGNONEC  
M. Michel DUCHENE à Mme Anne WALRYCK  
M. Jean TOUZEAU à M. Michel HERITIE  
Mme Andréa KISS à Mme Véronique FERREIRA  
M. Michel VERNEJOUL à Mme Béatrice DE FRANÇOIS  
Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Arnaud DELLU  
M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE à Mme Brigitte TERRAZA  
Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à M. Gérard CHAUSSET  
Mme Anne-Marie CAZALET à M. Didier CAZABONNE  
Mme Laurence DESSERTINE à M. Stéphan DELAUX  
Mme Michèle FAORO à Mme Josiane ZAMBON  
Mme Florence FORZY-RAFFARD à M. Nicolas FLORIAN  
Mme Conchita LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU  
Mme Gladys THIEBAULT à Mme Zeineb LOUNICI

**PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :**

Mme Agnès VERSEPUY à Mme Anne-Lise JACQUET jusqu'à 12h10  
M. Kévin SUBRENAT à M. Max COLES jusqu'à 10h05  
M. Erick AOUIZERATE à Mme Maribel BERNARD à partir de 11h05  
M. Jean-Jacques BONNIN à Mme Chantal CHABBAT de 10h55 à 12h35  
Mme Emmanuelle CUNY à Mme Brigitte COLLET de 10h15 à 11h55  
M. Jean-Louis DAVID à M. Philippe FRAILE MARTIN jusqu'à 10h  
Mme Michèle DELAUNAY à M. Alain DAVID à partir de 12h35  
M. Vincent FELTESSE à M. Jean-Pierre TURON à partir de 12h35  
M. Marik FETOUH à Mme Anne BREZILLON à partir de 11h50  
M. Franck JOANDET à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à partir de 12h15  
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à M. Eric MARTIN à partir de 12h05  
M. Benoît RAUTUREAU à Mme Dominique POUSTYNNIKOFF jusqu'à 10h35  
Mme Marie RECALDE à Mme Emmanuelle AJON jusqu'à 10h25 et à partir de 12h25

**EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :**

**LA SEANCE EST OUVERTE**

	<b>Conseil du 27 janvier 2017</b>	<b>Délibération</b>
	Direction générale Valorisation du territoire <b>Mission stratégie territoriale et ingénierie</b>	<b>N° 2017-12</b>

---

**Pessac - OIM Bordeaux Inno Campus - Projet Coeur-Bersol - Cession d'un terrain métropolitain d'une emprise d'environ 16 177 m<sup>2</sup> avenue Gustave Eiffel et rue Jean Perrin  
Décision - Autorisation**

---

Madame Virginie CALMELS présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Bordeaux Métropole est propriétaire sur le territoire de la commune de Pessac, dans le secteur d'activités de Bersol, à l'angle de la rue Jean Perrin, de l'avenue Gustave Eiffel et de l'avenue du Haut Lévêque, d'un ensemble immobilier d'une contenance de 3ha 00a 13ca, actuellement cadastré sous les numéros 82, 83, 85, 114 et 119 de la section HH.

Aux termes d'une consultation restreinte dans le but d'aménager, de développer, de redynamiser ce secteur d'activités, la société Redman Atlantique a été retenue avec le concours de la commune de Pessac, pour le projet d'aménagement sur la totalité de cette emprise qui s'effectuera au maximum en 3 temps.

S'agissant de la première phase, il est envisagé la cession d'une emprise de terrain, à prendre ou à détacher des parcelles précitées, d'environ 16 177 m<sup>2</sup> qui permettra la construction d'un ensemble immobilier développant une surface plancher de l'ordre de 8 740 m<sup>2</sup> pour la réalisation de bureaux (3 880 m<sup>2</sup>), d'ateliers (4 000 m<sup>2</sup>), restaurations et services (860 m<sup>2</sup>) et 250 places de stationnement.

Cette cession s'effectuera en l'état, Bordeaux Métropole ayant remis à la Société Redman conformément à son obligation d'information deux rapports sur « l'évaluation de la qualité environnementale des sols » établis le 4 octobre 2012 et le 9 janvier 2015.

La vente de ce terrain pourrait s'effectuer au prix 720 000 € TVA comprise (dont 120 000€ de TVA), montant qui n'est pas inférieur à l'avis de France Domaine (devenue DIE) zen date du 29 juin 2016.

Une promesse d'achat est en cours de signature avec la société Redman Atlantique.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Bordeaux Métropole,**

**VU** les dispositions du Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 5211-37,

**VU** l'avis de France Domaine (devenue DIE) du 29 juin 2016 n°2016-318V1514,

**VU** la promesse d'achat au nom de la société Redman Atlantique en cours de signature,

**ENTENDU** le rapport de présentation

**CONSIDERANT** l'intérêt de céder à la société Redman Atlantique le bien métropolitain susvisé pour lui permettre de réaliser une partie de l'opération de construction d'immeubles d'activités et ce en parfaite cohérence avec les politiques métropolitaines de développement économique.

**DECIDE**

**Article 1 :** la cession en l'état au profit de la société dénommée REDMAN ATLANTIQUE Société par Actions Simplifiées (SAS) au capital de 20 000 € dont le siège social est à Paris (75 116) 43 avenue Marceau, immatriculée au registre du commerce de Paris sous le numéro 794 380 527, d'un terrain à bâtir d'une surface d'environ 16 177 m<sup>2</sup> à prendre ou à détacher des parcelles actuellement cadastrées HH 82, 83, 85, 114 et 119 ,sis à l'angle de la rue Jean Perrin, de l'avenue Gustave Eiffel à Pessac, moyennant le prix global de 720 000 € (dont 120 000 € de TVA au taux de 20 %).

**Article 2 :** d'autoriser Monsieur le Président à signer l'acte authentique et tous autres documents afférents à cette opération.

**Article 3 :** la recette se rapportant à cette transaction sera imputée au chapitre 77 compte 775 fonction 515 du budget principal de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 27 janvier 2017

<b>REÇU EN PRÉFECTURE LE :</b> <b>6 MARS 2017</b>	Pour expédition conforme, la Vice-présidente,  Madame Virginie CALMELS
<b>PUBLIÉ LE :</b> <b>6 MARS 2017</b>	